

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

2ème SEMESTRE 2014

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
BUREAU DU 7 JUILLET 2014		
59	Choix du titulaire – marché de maintenance préventive et corrective du simulateur de feu Haagen du centre de formation	4
60	Choix des titulaires pour le marché fourniture d'équipements de protection individuelle et d'habillement pour les sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire (18 lots)	4
61	Choix des titulaires pour le marché fourniture et livraison de pièces détachées pour véhicules et engins du parc roulant du SDIS (11 lots)	5
62	Avenant à la convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le nouveau CPI de Monthodon	5
63	Nettoyage des bâtiments du SDIS – avenant n° 4 au marché 12/30/1 – titulaire PRESTIGE CONCEPT Services	5
64	Convention relative à l'assistance technique en secours spéléologique sur le département d'Indre-et-Loire	5
65	Convention relative à l'assistance d'interprétariat par téléphone entre le SDIS et l'association « ISM Interprétariat »	5
66	Proposition de don n° 7 d'un véhicule à l'association Aqua Life Saving	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2014		
67	Comité Technique Paritaire et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – fin du paritarisme numérique obligatoire	6
68	Transformations de postes au titre de l'année 2014 et identification d'un emploi de direction	6
69	Ajustements de l'organigramme du SDIS 37	6
70	Sujétions particulières	7
71	Modification du taux de promotion pour l'avancement au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers professionnels de l'année 2014	7
72	Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires par contrat	7
73	Présentation du bilan social	7
74	Règlement intérieur du CASDIS	7
75	Marché public mutualisé portant sur la formation ouverte à distance SDIS 18 – 28 -36 – 37 – 41 et 45	8
BUREAU DU 8 SEPTEMBRE 2014		
76	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 3 de 2014	8
77	Proposition de don n° 8 d'un véhicule à l'amicale des sapeurs-pompiers du Val de l'Indre	8
78	Réforme n° 7 de matériels (véhicules)	8
79	Réforme n° 8 de matériels (EPI divers)	9
80	Réforme n° 9 de matériels (EPI casques)	9
81	Réforme n° 10 de matériels (EPI rangers)	9
82	Réforme n° 11 de matériels (EPI tenues d'intervention)	10
83	Actualisation des tarifs de prestations du centre de formation du SDIS 37	10
84	Convention pour la mise à disposition d'un terrain du SDIS pour une activité d'élevage d'animaux herbivores à Joué-lès-Tours	10
BUREAU DU 15 OCTOBRE 2014		
85	Restauration du personnel de l'établissement et service d'aide par le travail « ESAT » au centre de formation	10
86	Renouvellement de la convention de participation à la couverture opérationnelle entre le SDIS 37 et le CNPE de Chinon	11
87	Avenant n° 3 à la convention financière relative au regroupement du CETRA 37	11
88	Appel d'Offres Ouvert « fourniture d'un gestionnaire de voie radio avec raccordement à l'INPT et prestations associées et fourniture d'une station de programmation d'un poste de gestion tactique Antares »	11
89	Appel d'Offres Ouvert « maintenance préventive et corrective des portes automatiques des différents sites du SDIS 37 – 2015/2018	11
90	Avenant n° 1 au marché n° 11/24/2 entretien des espaces verts sur différents sites du SDIS – titulaire du marché : Association d'insertion « Objectif »	12
91	Entretien des espaces verts sur différents sites du SDIS 37 – Avenant n° 1 au marché n° 11/24/5 – titulaire du marché : Sté Créa 'Vert	12
92	Appel d'Offres Ouvert « passation de marchés d'assurances pour les besoins du SDIS »	12
93	Convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire pour des travaux de reprographie	12
94	Bilan d'étape et poursuite du réseau R3SGC	12
95	Demande de prise en charge d'une franchise	12
BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2014		
96	Convention avec la musique départementale des sapeurs-pompiers de Touraine – mise à disposition de locaux	13
97	Convention avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Tours – mise à disposition de locaux	13
98	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	13

99	Ventes n° 2 de 2014 de véhicules et équipements	13
100	Convention partenariale SDIS/Région Centre – UGAP et convention portant dispositions financières du régime d'avance pour les achats UGAP	13
101	Acquisition de véhicules FPTL OD – marché 2012/12 – Iveco Magirus Camiva – application des pénalités de retard	14
102	Emprunt 2014 du SDIS – consultation et analyse des offres des banques	14
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2014		
103	Décision Modificative n° 1 EXERCICE 2014	14
104	Transformations de postes au titre de l'année 2014	14
105	Rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles du SDIS pour l'exercice 2015	14
106	Rapport aux Orientations Budgétaires 2015	15
107	Répartition des contingents communaux 2015	15
108	Taux de promotion pour l'avancement au grade de Lieutenant 1 ^{ère} classe de SPP	15
109	Ajustement de l'organigramme du SDIS 37	15
110	Modification du règlement intérieur du SDIS 37	15
111	Modification du règlement d'indemnisation des SPV	16
112	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour l'année 2013	16
BUREAU DU 15 DECEMBRE 2014		
113	Règlement d'occupation d'un logement au CSP Tours Centre attribué par nécessité absolue de service	16
114	Fourniture d'énergie – adhésion à « centr'achats »	17
115	Construction du futur CPI du Bec du Cher – choix du terrain	17
116	Appel d'offres Ouvert « location de bouteilles avec manométrie intégrée et fourniture de gaz oxygène médical pour le SDIS 37 »	17
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2014		
117	Décision Modificative n° 2 exercice 2014	17
118	Transformations de postes au titre des années 2014 et 2015	17
119	Convention de partenariat de financement pluriannuel entre le Département d'Indre et Loire et le SDIS 37	18
120	Projet de Budget Primitif 2015	18
121	Compétences assumées par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire dans le cadre du socle commun	18
ANNEXES		
ARRETES DU PRESIDENT		

**RÉUNION DE BUREAU
DU 7 JUILLET 2014**

DOSSIER N° 59

**CHOIX DU TITULAIRE – MARCHÉ DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU
SIMULATEUR DE FEU HAAGEN DU CENTRE DE FORMATION DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs au marché de maintenance préventive et corrective du simulateur de feu HAAGEN du Centre de Formation du SDIS 37 avec la Sté HAAGEN.

DOSSIER N° 60

CHOIX DES TITULAIRES POUR LE MA

**RCHE FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET D'HABILLEMENT POUR
LES SAPEURS-POMPIERS D'INDRE ET LOIRE (18 LOTS)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs aux marchés pour la Fourniture d'équipements de protection individuelle et d'habillement pour les sapeurs pompiers d'Indre-et-Loire avec les entreprises ci-dessous :

Lots	Désignation	Nom de l'attributaire
1	Fourniture de vestes textiles d'intervention et de surpantalons (NMP1878) 1-A) Veste 1-B) Surpantalon	SIOEN France
2	Fourniture de cagoules de protection (NMP1881)	PROTECTION INCENDIE MORIZOT (PIM)
3	Fourniture de chemises F1 et de tee-shirts (NMP1881) 3-A) Chemise F1 3-B) Tee-shirt	EUROPA KIMACHE (EKI)
4	Fourniture de polos (NMP1881) 4-A) Polo polyvalent 4-B) Polo incendie	REGAIN SAS
5	Fourniture de pull-overs et de sweat-shirts (NMP1881) 5-A) Pull-over 5-B) Sweat-shirt	EUROPA KIMACHE (EKI)
6	Fourniture de vestes polaires et de blousons coupe-vent (type softshell) (NMP1881) 6-A) Veste polaire 6-B) Blouson coupe-vent (type Softshell)	EUROPA KIMACHE (EKI)
7	Fourniture de chemises diverses (NMP1881) 7-A) Chemisette Bleue 7-B) Chemise bleue 7-C) Chemise blanche	BALSAN
8	Fourniture de gants de protection « de déblais » (NMP1880)	PROCOVES
9	Fourniture de gants de protection pour sapeurs-pompiers (NMP1880) 9-A) Modèle à crispin 9-B) Modèle équivalent en bord-côte	ROSTAING
10	Fourniture d'ensembles deux pièces d'exercice et d'intervention (NMP1880)	PROTECTION INCENDIE MORIZOT (PIM)
11	Fourniture de combinaisons Jeunes Sapeurs Pompiers (NMP1880)	PROTECTION INCENDIE MORIZOT (PIM)
12	Fourniture de gilets de signalisation (NMP1880)	INTERSIGNALTIC
13	Fourniture de bottes et bottes à lacets pour sapeurs-pompiers (NMP1882) 13-A) Bottes multiusage à lacets 13-B) Bottes	BOCHE
14	Fournitures de bottes à lacets pour Jeunes Sapeurs Pompiers (NMP1882)	BOCHE
15	Fourniture de casques d'intervention F1 et F2 (NMP1877)	DUMONT SECURITE

Lots	Désignation	Nom de l'attributaire
16	Fourniture de Parkas (NMP1880)	VPS
17	Fourniture d'insignes et attributs (NMP1884)	BALSAN
18	Fourniture d'Appareils Respiratoires Isolants à Circuit Ouvert à pression positive (A.R.I.C.O.) et pièces détachées (NMP 2317)	MATISEC SAS

DOSSIER N°61

CHOIX DES TITULAIRES POUR LE MARCHÉ FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR VÉHICULES ET ENGIN DU PARC ROULANT DU SDIS (11 lots)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs aux marchés pour la fourniture et la livraison de pièces détachées pour les véhicules et engins du parc roulant du SDIS 37 avec les entreprises ci-dessous :

Lots	Désignation	Attributaire
1	Pièces détachées dites "d'origine" pour véhicules poids lourds de marque Renault Truck	Touraine Trucks Ets Dours
2	Pièces détachées dites "d'origine" pour véhicules poids lourds de marque Mercedes	SA Loca-Sion
4	Pièces détachées dites "d'origine" pour véhicules poids lourds de marque Man	Val de Loire Poids Lourds
10	Pièces détachées dites "adaptables" pour véhicules VL, VU de toutes les marques	Auto Distribution Touraine
11	Pièces détachées dites "adaptables" pour véhicules poids lourds de toutes les marques	Touraine Trucks Ets Dours

DOSSIER N° 62

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT POUR LE NOUVEAU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE MONTHODON

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition des biens immobiliers du CPI de Monthodon afin de prendre en compte l'entretien des nouvelles surfaces du centre de secours suite aux travaux réalisés. **(annexe n° 1)**

DOSSIER N° 63

NETTOYAGE DES BATIMENTS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE – AVENANT N°4 AU MARCHÉ N°12/30/1. TITULAIRE DU MARCHÉ : PRESTIGE CONCEPT SERVICES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant n° 4 au marché n°12/30/1 : nettoyage des bâtiments du SDIS avec la société Prestige Concept Services, afin de prendre en compte l'entretien du nouvel espace de convivialité du centre de formation et la salle de renforcement musculaire au Centre de Secours Principal de Sud Agglo.

DOSSIER N° 64

CONVENTION RELATIVE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN SECOURS SPELEOLOGIQUE SUR LE DEPARTEMENT D'INDRE- ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention avec la Fédération Française de Spéléologie (FFS), Spéléo-Secours Français (SSF) relative à l'assistance technique en secours spéléologique sur le département d'Indre-et-Loire. **(annexe n° 2)**

DOSSIER N° 65

CONVENTION RELATIVE A L'ASSISTANCE D'INTERPRETARIAT PAR TELEPHONE ENTRE LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'INDRE-ET-LOIRE ET L'ASSOCIATION "ISM INTERPRETARIAT"

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention relative à l'assistance d'interprétariat par téléphone entre le SDIS 37 et l'association "ISM

Interprétariat" afin d'apporter une aide au CETRA lors d'appels téléphoniques de touristes ou autres personnes étrangères non francophones. (**annexe n° 3**)

DOSSIER N° 66

PROPOSITION DE DON N°7 D'UN VEHICULE à l'association AQUA LIFE SAVING

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du véhicule et de son équipement figurant sur la liste ci-dessous et acceptent le don à l'association AQUA LIFE SAVING à titre gracieux.

N° paierie	N° interne SDIS	Désignation	Immat.	Kilomé- trage	Imputa- tion	Valeur d'acquisitio n	Annuité	Amortissements opérés au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
1993-00624	1993-00704	1 AMENAG VPI 4x2 AVEC CUVE SUR	6614 TQ 37	11 244	21561	13 921,95 €	0,00 €	13 921,95 €	0,00 €
1993-00626	1994-00003	1 FOURGON VPI 4x2 6614 TQ 37				25 518,84 €	0,00 €	25 518,84 €	0,00 €
TOTAL						39 440,69 €	0,00 €	39 440,69 €	0,00 €

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 JUILLET 2014**

DOSSIER N° 67

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE ET COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SECURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - FIN DU PARITARISME NUMÉRIQUE OBLIGATOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

➤ décident de maintenir le paritarisme au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;

➤ arrêtent la composition de chaque instance à :

- 6 représentants de l'administration titulaires et 6 représentants de l'administration suppléants
- 6 représentants du personnel titulaires et 6 représentants du personnel suppléants

➤ décident de recueillir l'avis de chaque collègue employeur sur les sujets traités en séance du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

DOSSIER N° 68

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2014 ET IDENTIFICATION D'UN EMPLOI DE DIRECTION (annexe n° 4)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à :

- transformer les postes susvisés au titre de l'année 2014
- procéder aux déclarations de vacances de postes d'emplois correspondantes
- signer les arrêtés correspondants
- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} juillet 2014 tel qu'il figure en annexe
- approuver la qualification d'emploi de direction pour le poste de chef de groupement occupant les fonctions de Directeur des Unités Territoriales

DOSSIER N° 69

AJUSTEMENTS DE L'ORGANIGRAMME DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent la mise en œuvre des ajustements de l'organigramme du SDIS, tels qu'ils figurent en annexes. (**annexe n° 5**)

DOSSIER N° 70**SUJETIONS PARTICULIERES**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent l'attribution d'une sujétion particulière aux postes supplémentaires ci-après :

- DUT- Groupement Nord - Assistante de groupement Nord et assistante administrative du CSP Amboise
- DUT – Groupement Ouest - Assistante de groupement Sud et assistante administrative du CSP Chinon
- DUT – Groupement Sud - Assistante de groupement Ouest et assistante administrative du CSP Loches
- DSO – Service Coordination Administrative et Technique – secrétaire prévention / assistante CAT à compter du 01/07/2014
- DSO – Service Coordination Administrative et Technique - Adjoint au chef de service
- DST – Groupement Bâtiment Infrastructure – service Travaux Maintenance - adjoint au chef de service et chef d'atelier maintenance bâtiments
- DST – Groupement Bâtiment Infrastructure – service Travaux Exploitation – adjoint au chef de service
- DST – Groupement des Systèmes d'Informations et Communications – Service Informatique et Téléphonie - Chef du bureau téléphonie
- DAFRH – Groupement de l'Administration Générale et de la Commande Publique – Service Juridique Marchés Publics – Chef du bureau assurances contentieux
- DAFRH – Groupement Finances – Service Comptabilité – Chef du bureau gestion comptable des dépenses et recettes

DOSSIER N° 71**MODIFICATION DU TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJUDANT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DE L'ANNEE 2014**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent :

- le nouveau taux de promotion pour l'avancement au grade d'adjudant d'après le tableau ci-dessous pour l'année 2014 :

Grade d'origine	Grade d'accès	Taux de promotion
Sergent	Adjudant	54 %

- pour le calcul, la règle de l'arrondi à l'entier supérieur étant entendu que les taux de promotion constituent un plafond de nomination n'emportant pas obligation pour l'autorité territoriale de nommer tous les agents issus de l'application du taux.

DOSSIER N° 72**RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES PAR CONTRAT**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président à recruter, par contrat, des sapeurs-pompiers volontaires afin d'assurer le remplacement momentané de sapeurs-pompiers professionnels ou de répondre à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

DOSSIER N° 73**PRESENTATION DU BILAN SOCIAL**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, prennent acte de l'établissement du recueil de données correspondant au bilan social de l'année 2013. (annexe n° 6)

DOSSIER N° 74**REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité adoptent le projet de règlement intérieur tel qu'il est joint en annexe. (**annexe n° 7**)

DOSSIER N° 75

**MARCHE PUBLIC MUTUALISE PORTANT SUR LA FORMATION OUVERTE A DISTANCE
SDIS 18, SDIS 28, SDIS 36, SDIS 37, SDIS 41, SDIS 45 (annexe n° 8)**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuvent le principe de groupement de commandes dans le cadre d'une mutualisation de formation ouverte à distance entre les SDIS 18, SDIS 28, SDIS 36, SDIS 37, SDIS 41, SDIS 45 ;
- désignent comme représentants de la commission d'appel d'offres du SDIS 37 pour siéger à la commission d'appel d'offres propre à ce groupement de commandes :
 - M. Pierre-Alain ROIRON, représentant titulaire
 - M. Nicolas GAUTREAU, représentant suppléant
- autorisent le Président à signer la convention de groupement de commandes et tous les documents relatifs au marché public mutualisé relatif à la formation ouverte à distance.

**REUNION DE BUREAU
DU 8 SEPTEMBRE 2014**

DOSSIER N° 76

PROPOSITION DE VENTE DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS N°3 de 2014

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent la proposition de vente des véhicules dont la liste est ci-après annexée, organisée par la Sté ALCOPA Auction, ainsi que leur sortie de l'inventaire de l'établissement. (**annexe n° 9**)

DOSSIER N° 77

**PROPOSITION DE DON N° 8 D'UN VEHICULE A L'AMICALE
DES SAPEURS POMPIERS DU VAL DE L'INDRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent le don du véhicule type DODGE WC 51 immatriculé 446 MN 37 à l'Amicale des Sapeurs Pompiers du Val de l'Indre, à titre gracieux.

DOSSIER N°78

REFORME N° 7 DE MATERIELS (VEHICULES) (annexe n° 10)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21561	13 937,94 €	914,05 €	8 453,69 €	5 484,25 €
S/total article 21568	13 691,42 €	0,00 €	13 691,42 €	0,00 €
TOTAL	27 629,36 €	914,05 €	22 145,11 €	5 484,25 €

DOSSIER N°79**REFORME N° 8 DE MATERIELS (EPI divers) (annexe n° 11)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- accepte la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21568	341 194,31 €	1 578,44 €	340 171,61 €	1 022,70 €
TOTAL	341 194,31 €	1 578,44 €	340 171,61 €	1 022,70 €

DOSSIER N°80**REFORME N° 9 DE MATERIELS (EPI CASQUES) (annexe n° 12)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21568	54 188,19 €	1 698,46 €	51 629,31 €	2 558,88 €
TOTAL	54 188,19 €	1 698,46 €	51 629,31 €	2 558,88 €

DOSSIER N°81**REFORME N° 10 DE MATERIELS (EPI RANGERS) (annexe n° 13)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21568	41 220,85 €	3 113,30 €	31 146,25 €	10 074,60 €
TOTAL	41 220,85 €	3 113,30 €	31 146,25 €	10 074,60 €

DOSSIER N°82**REFORME N° 11 DE MATERIELS (EPI TENUES D'INTERVENTION) (annexe n° 14)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21568	53 356,38 €	5 335,72 €	46 657,03 €	6 699,35 €
TOTAL	53 356,38 €	5 335,72 €	46 657,03 €	6 699,35 €

DOSSIER N°83**ACTUALISATION DES TARIFS DE PRESTATIONS DU CENTRE DE FORMATION DU SDIS 37 (annexe n° 15)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité approuvent :

- le nouveau tableau des tarifs de base des prestations du centre de formation du SDIS 37 (annexe 1).

- le nouveau coefficient lié à un tarif « découverte » en cas de première offre de formation au centre de formation pour une entreprise, une administration ou une association (annexe 1).

- la modification des coefficients quantitatifs (annexe 1).

- la modification concernant les délais d'annulation (annexe 1).

- l'augmentation des tarifs liés à l'organisation des jurys SSIAP (annexe 2).

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^e janvier 2015

- les nouveaux tarifs relatifs à la restauration et l'hébergement (annexe 3).

Ces tarifs seront applicables, à compter de la signature de la présente délibération.

DOSSIER N°84**CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN DU SDIS 37 POUR UNE ACTIVITE D'ELEVAGE D'ANIMAUX HERBIVORES A JOUE-LES-TOURS (annexe n° 16)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le Président :

- à signer la convention avec Monsieur Franck GALLE pour la mise à disposition à titre gratuit de la prairie située derrière le CSP de Sud Agglo, référencée AY 1664, 1665, 1669 AY 1910 et 1908 pour partie et AY 2033 pour partie, afin d'exercer une activité d'élevage de moutons. La période initiale allant de sa signature au 31 décembre 2015, renouvelable chaque année par tacite reconduction, sans toutefois pouvoir excéder une durée totale de cinq années civiles ;

- à signer tout document relatif à cette opération et notamment la demande d'autorisation d'urbanisme pour la pose de la clôture.

**REUNION DE BUREAU
DU 15 OCTOBRE 2014**

DOSSIER N°85**RESTAURATION DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « ESAT » AU CENTRE DE FORMATION (annexe n° 17)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent :

- à titre dérogatoire, les personnels ainsi que les encadrants de l'ESAT, à accéder au service restauration du Centre de Formation au tarif prévu dans le marché de fournitures courantes et services n° 2013/1/8/1,

- le Président du Conseil d'Administration à signer la convention correspondante.

DOSSIER N°86**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION A LA COUVERTURE OPERATIONNELLE ENTRE LE SDIS37 ET LE CNPE CHINON**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent M. le Président à signer la convention, pour une durée de trois ans, entre le SDIS 37 et Electricité de France (EDF) pour le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Chinon ayant son siège social à AVOINE afin de fixer la participation financière du CNPE dans la consolidation de la couverture opérationnelle de son site de CHINON. (annexe n° 18)

DOSSIER N°87**AVENANT N°3 A LA CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AU REGROUPEMENT DU CETRA 37**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, adoptent l'avenant n° 3 à la convention financière relative au regroupement du CETRA 37 et autorisent M. le Président à signer ledit document. (annexe n° 19)

DOSSIER N°88**APPEL D'OFFRES OUVERT « FOURNITURE D'UN GESTIONNAIRE DE VOIE RADIO AVEC RACCORDEMENT A L'INPT ET PRESTATIONS ASSOCIEES ET FOURNITURE D'UNE STATION DE PROGRAMMATION D'UN POSTE DE GESTION TACTIQUE ANTARES»**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- autorisent le lancement de la procédure sous forme d'appel d'offres ouvert, pour les marchés ci-dessous :

Lot	Désignation
1	Fourniture, installation, mise en service et maintenance d'un gestionnaire de voie radio analogique, numérique et ANTARES ainsi que des équipements connexes nécessaires au raccordement du CETRA 37 à l'INPT
2	Fourniture d'une station de programmation des terminaux Antares et d'un poste de gestion tactique Antares

- et autorisent le Président à signer toutes les pièces des marchés correspondants.

DOSSIER N°89**APPEL D'OFFRES OUVERT « MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES PORTES AUTOMATIQUES DES DIFFERENTS SITES DU SDIS 37 – 2015/2018»**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent :

- le lancement de la procédure sous forme d'appel d'offres ouvert pour la « maintenance préventive et corrective des portes automatiques des différents sites du SDIS 37 – 2015/2018 ». Il s'agit d'un marché à bon de commande sans mini mais avec maximum et un opérateur économique, dont les prestations sont réparties en 3 lots désignés ci-dessous:

Lots	Désignation	Montant annuel maxi (H.T.)
1	Maintenance des portes sectionnelles	80 000 euros
2	Maintenance des portails	40 000 euros
3	Maintenance des portes piétonnes	5 000 euros

- le Président à signer toutes les pièces des marchés correspondants.

Ce marché, établi pour une durée d'un an à compter du 01/01/2015, sera renouvelable 3 fois par tacite reconduction et n'excédera pas 4 ans.

DOSSIER N°90**AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°11/24/2 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
SUR DIFFÉRENTS SITES DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE –
TITULAIRE DU MARCHÉ: ASSOCIATION D'INSERTION « OBJECTIF »**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°11/24/2 avec l'Association d'insertion OBJECTIF afin d'intégrer le nouveau centre de secours principal d'Amboise (construit ZI la Boitardière) et de supprimer le site de l'ancien centre situé rue du Cardinal.

DOSSIER N°91**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR DIFFÉRENTS SITES DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE –
AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°11/24/5. TITULAIRE DU MARCHÉ: STE CREA'VERT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°11/24/5 avec la société CREA'VERT suite au retrait du marché du site du centre de secours de Langeais.

DOSSIER N°92**APPEL D'OFFRES OUVERT « PASSATION DE MARCHÉS D'ASSURANCES
POUR LES BESOINS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE »**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- autorisent le lancement de la procédure, sous forme d'appel d'offres ouvert, des marchés d'assurances ci-dessous pour les besoins du SDIS 37 :

N° LOT	DESIGNATION	CODE CPV
1	Dommages aux biens immobiliers et mobiliers	66515000-3
2	Risques statutaires agents affiliés CNRACL	66512000-2

- et autorisent le Président à signer toutes les pièces des marchés correspondants.

DOSSIER N°93**CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL D'INDRE ET LOIRE
POUR DES TRAVAUX DE REPROGRAPHIE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire pour la réalisation des travaux de reprographie des dossiers des Conseils d'Administration du second semestre 2014 et des élections professionnelles prévues le 4 décembre 2014. (**annexe n° 20**)

DOSSIER N°94**BILAN D'ETAPE ET POURSUITE DU RESEAU R3SGC (**annexe n° 21**)**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent

- le SDIS 37 à participer, pour trois années supplémentaires, au réseau R3SGC, par le renouvellement de la convention de mise en réseau,
- la reprise du pilotage du réseau par le SDIS du Puy de Dôme avec la gestion des subventions et participations allouées,
- la participation financière du SDIS 37 au fonctionnement de ce réseau suivant une clé de répartition restant à déterminer,
- le Président à signer la convention interdépartementale de mise en réseau de 10 SDIS (Réseau Santé Sécurité des SDIS du Grand Centre).

DOSSIER N°95**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE FRANCHISE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le SDIS 37 à indemniser l'agent du montant de la franchise, soit la somme de 250 €.

**REUNION DE BUREAU
DU 17 NOVEMBRE 2014**

DOSSIER N°96

**CONVENTION AVEC LA MUSIQUE DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TOURAINE –
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention avec la Musique Départementale des Sapeurs-Pompiers de Touraine qui définit les modalités de mise à disposition de locaux au Centre de Formation de Ballan-Miré.

DOSSIER N°97

**CONVENTION AVEC L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TOURS
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Tours qui définit les modalités de mise à disposition de locaux situés 28-30 Boulevard Richard Wagner à Tours, destinés au remisage des véhicules et engins remorquables ainsi que du petit matériel appartenant à l'association.

DOSSIER N°98

INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à indemniser un sapeur-pompier professionnel pour un montant de 79,50 €, correspondant aux frais de réparations de ses lunettes brisées pendant une intervention.

DOSSIER N°99

VENTES N°2 DE 2014 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent la vente pour 13 800 € des neuf véhicules et leurs équipements dont la liste figure en annexe.

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2014, des biens vendus, s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2014	VNC au 31/12/2014
S/total article 21561	492 544,08 €	4 465,50 €	467 059,23 €	25 484,85 €
TOTAL	492 544,08 €	4 465,50 €	467 059,23 €	25 484,85 €

DOSSIER N°100

**CONVENTION PARTENARIALE SDIS/REGION CENTRE - UGAP ET CONVENTION PORTANT
DISPOSITIONS FINANCIERES DU REGIME D'AVANCE POUR LES ACHATS UGAP**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- autorisent le président du CASDIS à signer la convention partenariale auprès de l'UGAP ;

- acceptent le principe de conventionnement avec l'UGAP pour la mise en place, au cas par cas à la demande du SDIS, d'un régime d'avance autorisant le versement de tout ou partie des sommes dues en amont de la livraison ;

- fixent le taux d'avance à 100% applicable exclusivement aux commandes dont la date de livraison excède le 10 décembre de l'année considérée.

DOSSIER N°101

**ACQUISITION DE VEHICULES FPTL OD - MARCHE 2012/1/2 – IVECO MAGIRUS CAMIVA –
APPLICATION DES PENALITES DE RETARD**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, décident d'appliquer des pénalités à la Sté Iveco Magirus Camiva, marché 2012/1/2, sur la totalité du retard constaté à la date de livraison du Fourgon Pompe Tonne Léger – Opérations Diverses (FPTL OD), soit un montant de **106 024,30 €** :

$$\frac{154\,780\text{ € HT} \times 685\text{ jours de retard}}{1000} = 106\,024,30\text{ €}.$$

DOSSIER N°102

EMPRUNT 2014 DU SDIS – CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES DES BANQUES

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le président à signer le contrat d'emprunt au nom du SDIS avec la **Caisse d'Epargne**, présentant une offre d'une grande souplesse à hauteur de sept cent mille euros (**700 000 €**) d'une durée de 15 ans précédée d'une phase de mobilisation d'un an courant jusqu'au 31 décembre 2015 dont les projets sont annexés au présent rapport et à procéder, ultérieurement sans autre délégation, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution des emprunts prévues au contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 NOVEMBRE 2014**

DOSSIER N°103

DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2014

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n°1 de 2014 jointe et ses annexes.

En intégrant la présente Décision Modificative (DM1), le montant cumulé du budget 2014 (BP+BS+DM) s'établit à 70 528 526,58 € dont 24 915 693,05€ en section d'investissement et 45 612 833,53€ en section de fonctionnement.

DOSSIER N°104

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2014

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent M. Le Président, à :

- transformer les postes ci-après au titre de l'année 2014
 - o transformation d'un poste de rédacteur en 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2014
 - o transformation de 2 postes de lieutenant 2^{ème} classe en 2 postes de lieutenant 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2014
- signer les arrêtés correspondants.

DOSSIER N°105

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES CHARGES ET DES RESSOURCES PREVISIBLES
DU SDIS POUR L'EXERCICE 2015**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuvent le présent rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du SDIS pour l'exercice 2015.

- adoptent, telles qu'elles figurent dans les annexes « Tableau des autorisations de programme du programme prévisionnel immobiliers (PPI) 2009-2017 et les nouvelles autorisations 2015 » et « Tableau des autorisations de programme du programme prévisionnel des Equipements » jointes au rapport, les autorisations de programme 2015.

RAPPORT AUX ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Les membres du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport, prennent acte des orientations budgétaires 2015 telles qu'elles apparaissent dans le document ci-joint

DOSSIER N°107

REPARTITION DES CONTINGENTS COMMUNAUX 2015

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration :

- arrêtent le montant global des contributions communales de l'année 2015 à la somme de 10 673 020 € (soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2014) ;
- décident de répartir ce montant à partir du nouveau mode de calcul (90 % potentiel Fiscal et 10 % Population avec un plafonnement à 2,5 % pour les communes ayant une évolution plus favorable de leur environnement et une variation à 0 % pour celles ayant une évolution moins favorable) entre toutes les communes sur la base du contingent 2014 dû augmenté de 0,5 % ;
- valident le tableau ci-après annexé.

DOSSIER N°108

TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE LIEUTENANT 1^{ère} CLASSE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuvent le taux de promotion pour l'avancement au grade de lieutenant 1^{ère} classe d'après le tableau ci-dessous

Grade d'origine	Grade d'accès	Taux de promotion
Lieutenant 2 ^{ème} classe	Lieutenant 1 ^{ère} classe	48 %

- adoptent, pour le calcul, la règle de l'arrondi à l'entier supérieur ; étant entendu que les taux de promotion constituent un plafond de nomination n'emportant pas obligation pour l'autorité territoriale de nommer tous les agents issus de l'application du taux.

DOSSIER N°109

AJUSTEMENT DE L'ORGANIGRAMME DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à la majorité, approuvent la mise en œuvre des ajustements de l'organigramme, tels qu'ils figurent en annexe.

DOSSIER N°110

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent les modifications apportées au règlement intérieur du SDIS 37, à savoir :

- **Article 251.11 - Commission Imputabilité :**
 - **compétences de la commission d'imputabilité élargie aux accidents de service des sapeurs-pompiers volontaires ne générant pas d'arrêt de travail ou un arrêt inférieur à 15 jours**
- **Article 251.12 - Commission consultative du SSSM :**
 - **modification de l'intitulé, des compétences et de la composition**
- **Article 251.13 - Commission d'aptitude des SPV :**
 - **reformulation de la compétence de la commission**

Les articles ci-dessus sont annexés à la présente délibération.

DOSSIER N°111

MODIFICATION DU REGLEMENT D'INDEMNISATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent les modifications suivantes apportées au règlement d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires joint en annexe :

- régularisation de clarification de **l'indemnisation des chefs de groupe intervenant en doublure**
 - ▶ p. 9 – OP5 Astreinte.
- régularisation de la particularité de **3 heures supplémentaires attribuées aux CS neufs** ne bénéficiant pas de prestation de **nettoyage** effectuée par une société extérieure
 - ▶ p. 13 – TECH2 Nettoyage des locaux,
- activité des officiers sapeurs-pompiers volontaires **chargés de missions administratives permanentes** à la Direction Départementale
 - ▶ p. 17 - RESP3 – Officiers sapeurs-pompiers volontaires chargés de missions administratives permanente à la direction Départementale,
- activité des officiers sapeurs-pompiers volontaires **chargés de missions administratives ponctuelles au sein des groupements territoriaux**
 - ▶ p. 17 - RESP4 – Officiers sapeurs-pompiers volontaires chargés de missions administratives ponctuelles au sein des groupements territoriaux,
- **activité administrative** assurée par les **médecins correspondants territoriaux** sapeurs-pompiers volontaires
 - ▶ p. 21 - SSSM3 – Activité administrative assurée par les médecins correspondants territoriaux sapeurs-pompiers volontaires,
- **missions** exercées par le **médecin-chef adjoint**
 - ▶ p. 22 SSSM4 – Activité administrative du médecin-chef adjoint sapeur-pompier volontaire,
- régularisation de l'indemnisation de **l'activité administrative** exercée par le **Service de Santé et de Secours Médical**
 - ▶ p. 22 SSSM7 – Activité administrative exercée par le Service de Santé et de Secours Médical.

DOSSIER N°112

COMMUNICATION POUR INFORMATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ANNEE 2013

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du rapport annuel d'activité des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2013.

**REUNION DE BUREAU
DU 15 DECEMBRE 2014**

DOSSIER N°113

REGLEMENT D'OCCUPATION D'UN LOGEMENT AU CSP TOURS CENTRE ATTRIBUE PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, acceptent d'apporter les modifications suivantes au règlement d'occupation de logement au CSP Tours Centre, attribué par nécessité absolue de service :

1/ révision du montant de la caution :

- réévaluée de 200 € à 350 €

2/ critères d'attribution :

- il est ajouté qu'une priorité sera donnée aux couples avec enfant(s) à charge

3/ modalités de réfection des murs et sols :

- il est précisé que ceux-ci devront rester en l'état où le locataire les trouve en entrant dans le logement. En cas de modifications, le SDIS 37 se réserve le droit de demander le retour à l'état initial.

DOSSIER N°114

FOURNITURE D'ENERGIE – ADHESION A « CENTR'ACHATS »

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- acceptent l'adhésion du SDIS37 à la centrale d'achats « Centr'achats » suite à la loi sur la consommation votée le 13 février 2014
- autorisent le Président à entamer les démarches nécessaires à cette adhésion et à signer tous les documents afférents.

DOSSIER N°115

**CONSTRUCTION DU FUTUR CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DU BEC DU CHER
CHOIX DU TERRAIN**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- acceptent l'acquisition pour l'euro symbolique du terrain d'une superficie de 1570 m² situé rue Chaude, commune de Savonnières, référencé AK 387 (1085 m²) et pour partie dans l'emprise de la place du cimetière (485 m²) destiné à la construction du futur Centre de Première Intervention du Bec du Cher. La viabilisation du terrain (eau, électricité, gaz, téléphone...) sera à la charge de la commune.

- autorisent le Président à :

- o signer les documents nécessaires à l'opération, notamment la convention de viabilisation et l'acte notarié, les frais afférents étant à la charge du SDIS ;
- o signer les documents relatifs au dépôt du permis de construire du nouveau centre de secours de première intervention.

DOSSIER N°116

**APPEL D'OFFRES OUVERT «LOCATION DE BOUTEILLES AVEC MANOMETRIE INTEGREE ET
FOURNITURE DE GAZ OXYGENE MEDICAL POUR LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE »**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs à l'appel d'offres ouvert « location de bouteilles avec manométrie intégrée et fourniture de gaz oxygène médical pour le SDIS 37 ».

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 DECEMBRE 2014**

DOSSIER N°117

DECISION MODIFICATIVE N°2 EXERCICE 2014

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n°2 de 2014 jointe et ses annexes et actualisent les autorisations de programme (A.P.) et les crédits de paiement des opérations listées.

En intégrant la présente Décision Modificative (DM2), le montant cumulé du budget 2014 (BP+BS+DM1 et DM2) s'établit à 69 400 883,93€ dont 23 788 050,40 € en section d'investissement et 45 612 833,53 € en section de fonctionnement.

DOSSIER N°118

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DES ANNÉES 2014 ET 2015

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à la majorité des votes exprimés, autorisent le Président à :

- transformer les postes susvisés au titre des années 2014 et 2015
- signer les arrêtés correspondants
- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} janvier 2015 tel qu'il figure en annexe

DOSSIER N°119

**CONVENTION DE PARTENARIAT DE FINANCEMENT PLURIANNUEL ENTRE
LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE ET LE SDIS37**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de financement pluriannuel entre le département d'Indre-et-Loire et le SDIS 37 pour la période 2015-2017.

DOSSIER N°120

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2015

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

• **adoptent le présent budget 2015 et ses annexes**, d'un montant total de **64 120 000 € dont 21 184 000 € en section d'investissement et de 42 936 000 € en section de fonctionnement.**

• **attribuent les subventions** suivantes au chapitre 65 :

- au Comité des Œuvres Sociales, 133 100 €
- à l'Union des sapeurs pompiers de la région centre, 1 000 €
- à l'Union Départementale des sapeurs pompiers, 76 900 €
- à l'Association Musicale des sapeurs pompiers, 34 100 €
- à l'œuvre des Pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers de France, 2 000 €
- au Congrès des Sapeurs Pompiers de Touraine 2016, 10 000 €

• votent pour les autorisations de programmes déjà ouvertes **les crédits de paiement des opérations d'investissement** tels qu'ils apparaissent aux pages 77 et 78 du rapport de présentation, pour un montant global 2015 de **4 238 347,17€** et **des chapitres d'équipement** pour un montant global de **759 000 €**

DOSSIER N°121

**COMPETENCES ASSUMÉES PAR LE CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE
DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à la majorité des votes exprimés, acceptent de conventionner pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015 avec le Centre de Gestion 37 afin de bénéficier de l'ensemble des compétences proposées au socle commun et autorisent le Président à signer la convention correspondante.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaine

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Avenant à la convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le nouveau CPI de Monthodon	<u>62</u>
2	Convention relative à l'assistance technique en secours spéléologique sur le département d'Indre-et-Loire	<u>64</u>
3	Convention relative à l'assistance d'interprétariat par téléphone entre le SDIS 37 et l'association « ISM Interprétariat »	<u>65</u>
4	Transformations de postes au titre de l'année 2014 et identification d'un emploi de direction	<u>68</u>
5	Ajustements de l'organigramme du SDIS 37	<u>69</u>
6	Présentation du bilan social	<u>74</u>
7	Règlement intérieur du Conseil d'Administration du SDIS	<u>75</u>
8	Marché public mutualisé portant sur la formation ouverte à distance SDIS 18, 28, 36, 37, 41 et 45	<u>76</u>
9	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 3 de 2014	<u>77</u>
10	Réforme n° 7 de matériels (véhicules)	<u>79</u>
11	Réforme n° 8 de matériels (EPI divers)	<u>80</u>
12	Réforme n° 9 de matériels (EPI casques)	<u>81</u>
13	Réforme n° 10 de matériels (EPI rangers)	<u>82</u>
14	Réforme n° 11 de matériels (EPI tenues d'intervention)	<u>83</u>
15	Actualisation des tarifs de prestations du Centre de formation du SDIS	<u>84</u>
16	Convention pour la mise à disposition d'un terrain du SDIS 37 pour une activité d'élevage d'animaux herbivores à Joué-lès-Tours	<u>85</u>
17	Restauration du personnel de l'établissement et service d'aide par le travail « ESAT » au Centre de Formation	<u>86</u>
18	Renouvellement de la convention de participation à la couverture opérationnelle entre le SDIS 37 et le CNPE de Chinon	<u>87</u>
19	Avenant n° 3 à la convention financière relative au regroupement du CETRA37	<u>88</u>
20	Convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire pour des travaux de reprographie	<u>94</u>
21	Bilan d'étape et poursuite du réseau R3SGC	<u>95</u>

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté portant délégation au Premier Vice-président
2	Arrêté portant délégation à M. Joël AGEORGES, Vice-Président chargé des personnels
3	Arrêté portant délégation de signature temporaire au Directeur Départemental pour les élections professionnelles du 4 décembre 2014
4	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de caporal de sapeur-pompier professionnel au titre de l'année 2014
5	Arrêté portant tableau d'avancement au grade d'adjudant de sapeur-pompier professionnel au titre de l'année 2014
6	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnel au titre de l'année 2014
7	Arrêté portant liste d'aptitude au grade de sergent de sapeur-pompier professionnel au titre de l'année 2014
8	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe au titre de l'année 2015
9	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2015
10	Arrêté portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial
11	Arrêté instituant un bureau central de vote pour l'élection des représentants du personnel au Comité Technique et aux CAP (sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C, personnels administratifs et techniques de catégorie B et C) du SDIS
12	Arrêté portant délégation de signature temporaire au Directeur Départemental pour les élections professionnelles du 4 décembre 2014
13	Arrêté portant liste électorale en vue de l'élection des représentants du personnel au Comité Technique du SDIS
14	Arrêté portant liste électorale en vue de l'élection des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS
15	Arrêté portant liste électorale en vue de l'élection des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie B du SDIS
16	Arrêté portant liste électorale en vue de l'élection des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie C du SDIS
17	Arrêté modificatif de l'arrêté RHGPP 2014/2566 du 22/10/2014 portant tableau d'avancement au grade de caporal chef de sapeur-pompier professionnel au titre de l'année 2014
18	Arrêté portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de lieutenant de 2 ^{ème} classe de sapeur-pompier professionnel
19	Arrêté portant tableau d'avancement complémentaire au grade de lieutenant de 1 ^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel au titre de l'année 2014
20	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2015
21	Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS
22	Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des personnels administratif et techniques de catégorie B du SDIS
23	Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la Commission Administrative Paritaire compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie C du SDIS
24	Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au Comité Technique de SDIS
25	Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du SDIS